

PROCES-VERBAL DU MARDI 23 JANVIER 2024 – 19 h 30

	Norguet Sylvie Président de séance	Desvaux Philippe	Moyer Franck	Bertin Cyrille	Breton Patrice
Présent	X	X	X	X	X
Excusé					
Pouvoir					
	Lucas Thierry	Corbin Martine	Provost Anniek	François Elodie	Wojnar Loïc
Présent	X	X	X	X	X
Excusé					
Pouvoir				Mme Norguet S	

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe DESVAUX

Ordre du jour :

- 1) Redevance France Telecom 2024
- 2) Entretien des espaces verts
- 3) Débat d'orientation budgétaire 2024 (vote des subventions, vote des taux, tarifs concessions cimetièrre, travaux cantine, aménagement terrain derrière mairie)
- 4) Questions diverses_(PLUiH pré-zonage des zones urbaines, date vote CA et BP)

1) Redevance France Telecom 2024

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- fixe le montant annuel des redevances comme suit, pour l'année 2024 :
- Artères de télécommunications
- artères aériennes 64.36 € par km (4,541 km) soit 292.25 €
- artères en sous-sol 48.27 € par km (9,677 km) soit 467.10 € soit un total de 759.35 €

2) Entretien des espaces verts

M. Philippe Desvaux, adjoint délégué à la voirie, présente les 2 devis reçus pour l'entretien des espaces verts. Afin de mieux comparer, 2 autres devis vont être demandés. Le nouveau prestataire sera retenu lors du prochain conseil municipal.

3) Débat d'orientation budgétaire 2024 (vote des subventions, vote des taux, tarifs concessions cimetièrre, travaux cantine, aménagement terrain derrière mairie)

Afin de préparer le budget primitif 2024, le conseil municipal :

Vote des subventions 2024

Après avoir délibéré, le conseil municipal vote les subventions 2024 :

Ass. Secrétaire mairie	15.00	Ass. Alzheimer 41	30.00
ADMR VENDOME (ménage)	70.00	Conciliateur de justice	30.00
ADMR MONTOIRE (repas à domicile)	70.00	Fondation du Patrimoine	55.00
Amicale Laïque Villerable	300.00	Aéromodèle Club de la Brisse	250.00
Chambre des Métiers Joué les Tours	80.00	Total	900.00

Vote des taux 2024

La base des taux fixée par l'Etat pour 2024 va augmenter de 3.9%.

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter. Il est rappelé que les taux d'imposition de la commune sont identiques depuis les années 1980.

- Taxe sur foncier non bâti 59,34 %
- Taxe sur foncier bâti 47.93 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres meublés non affectés à l'habitation principale sur foncier non bâti : 13,65 %

Tarifs concessions cimetière

Après avoir délibéré, le conseil municipal fixe les tarifs des concessions cimetière et concessions columbarium à compter du 1^{er} février 2024 :

Concessions cimetière :

- 15 ans – 80 €
- 30 ans – 150 €
- 50 ans – 300 €

Concessions columbarium :

- 15 ans pour une case d'une ou deux urnes – 80 €
- 30 ans pour une case d'une ou deux urnes – 150 €
- 50 ans pour une case d'une ou deux urnes – 300 €

Point sur les travaux d'isolation de la cantine

Le diagnostic énergétique est effectué. Madame le Maire informe les membres présents que la demande de dotation d'équipement des Territoires Ruraux (DETR) a été déposée la semaine dernière.

Les autres demandes de subventions (fonds vert et dotation départementale de solidarité rurale (DDSR)) vont être déposées sur les sites dématérialisés.

Point sur l'aménagement du terrain derrière la mairie

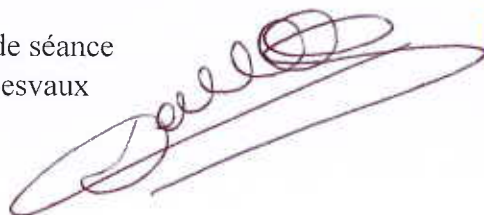
Les travaux d'aménagement sont en cours. Madame le Maire s'interroge sur la table de ping-pong. Cette dernière sera nettoyée.

4) Questions diverses

- PLUiH pré-zonage des zones urbaines. La commune doit définir ses zones constructibles sur la commune. Madame le Maire et les adjoints vont travailler sur le pré-zonage fourni par le bureau d'études.
- Le compte administratif et le budget primitif seront votés soit le 27 février ou le 12 mars 2024.
- Nouveau site internet plus complet : villiersfaux.fr et application mobile campagnol.fr. Le contrat avec IntraMuros n'est pas renouvelé. Une info va être envoyée à la population.
- La commune est dans l'obligation de changer l'adresse mail car les adresses « wanadoo » vont disparaître suite au rachat par Orange. Nous allons créer une adresse mail avec un nom de domaine.
- Madame le Maire va récupérer un composteur pour la cantine (voir si la cantinière en a vraiment l'utilité).
- M. Moyer informe les membres présents que la moitié des poteaux rue de la Fontaine ont été couchés volontairement. Madame le Maire les a remis en place.
- M. Moyer indique qu'un administré l'a questionné sur la sécurité concernant l'accès au terrain d'aire de jeux. Les enfants seront sous la responsabilité des parents. Un panneau sera implanté pour l'indiquer.
- M. Moyer indique des dépôts sauvages rue de Houssay
- M. Breton informe que lors des grosses pluies de décembre le bassin de rétention a débordé. Voir pour enlever la buse et faire un fossé.
- Un devis va être demandé au charpentier de la commune pour les chevrons à l'église qui n'ont pas été recouverts lors des travaux.

Affiché le 25 janvier 2024

Le secrétaire de séance
M. Philippe Desvaux



Le Maire,
Mme Sylvie Norgue

